

Le FORT VILLAGEOIS ET LE CHATEAU de COLLANGES

Bernard Mareuge

Sources : Gabriel Fournier, Bruno Phalip, Henri Triozon , Paul Esbelin
et livre « Montcelet dans l'ancien Lembron »

REMARQUES GENERALES SUR LES FORTS VILLAGEOIS

(source G. Fournier ; N°1 de la collection « Les Forts Villageois »)

Un Fort villageois est un Quartier

soit au centre

soit en marge de l'espace bâti (cf Collanges)

en connexion avec les édifices majeurs du village (église, château seigneurial)

- Plan géométrique régulier
- Parcellaire bâti serré
- Vestiges de fortifications: tours, portes, courtines, rues ou jardins sur l'emplacement des anciens fossés
- Organes défensifs :meurtrières, créneaux, mâchicoulis, bretèches,échauguettes

Saisir l'impact des fortifications à vocation collective
sur la morphologie et les institutions des villages
et les replacer dans l'évolution de ces dernières

Aux derniers siècles du Moyen Age :

la défense des populations s'est imposée

en raison de la généralisation de l'insécurité consécutive à la guerre de cent ans

Les seigneurs n'ont plus été en mesure d'assurer la protection

de leurs villages, désormais organisés en communautés,

alors que l'insécurité connaissait une aggravation liée à la guerre de cent ans.

Les antécédents :

1/ seigneuries et villages

1. 1/ le haut moyen âge :

Les forteresses du haut moyen âge ;

de grandes dimensions ; souvent héritées de l'antiquité

(Ronzières, St Cirques sous Montcelet ,St Floret ...) :

occupent des reliefs naturels ; pour plusieurs , d'anciennes fonctions paroissiales
confirment leur place dans la vie collective .

1. 2/ la restructuration des campagnes après l'an mil

(dans un climat d'insécurité permanente et de guerres privées ; l'église tente d'en limiter les inconvénients)

2/ la formation des villages

une nouvelle organisation de la société :

affaiblissement puis disparition de l'état carolingien

mutation féodale

maillage paroissial a/c de la fin époque mérovingienne ; achevé fin époque carolingienne

Implantation de châteaux d'un type nouveau a/c fin Xe siècle

et nouvel encadrement des populations

Fondation de nombreux prieurés associés aux sanctuaires paroissiaux et castraux

Peuplement bouleversé et structuré autour de nouveaux centres d'attraction et de protection :

églises, prieurés, cimetières et enclos ecclésial;

châteaux avec basse cour et chapelle castrale

Ces mutations interviennent dans une période de croissance de la population

et une densification du peuplement ;

Habitants des campagnes encadrés par deux systèmes d'institutions :

un maillage paroissial ébauché au cours du haut moyen âge,

achevé de se mettre en place aux XI^e, XII^e, XIII^e.

Un maillage des seigneuries : soit autour de nouveaux châteaux, soit autour des établissements ecclésiastiques

De nouvelles formes de peuplement, inscrites dans le cadre paroissial et seigneurial

Aux fonctions d'autorité que symbolisent les châteaux et les églises

s'ajoutent les fonctions économiques plus ou moins développées :

marchés, foires , péages , ateliers artisanaux

Sur le plan juridique, les nouveaux villages prennent toute leur importance

avec les concessions de franchises aux XII^e et XIII^e qui reconnaissent

aux habitants de certains d'entre eux une personnalité en face des autorités seigneuriales et religieuses.

2/ Les premières fortifications villageoises

2 1 . Etablissements seigneuriaux et villages :

châteaux (castrum) et maisons fortes (domus ou hôtels)

A côté des anciens châteaux se multiplièrent les maisons fortes (qui n'ont pas tous été fortifiées dès l'origine)

2 2. la mise en défense

Les seigneurs exerçaient, dans les limites de leurs terres de pouvoirs régaliens dans les domaines militaire, judiciaire, fiscal, économique (fours, moulins, marchés , foires , routes , ponts ...)

2 2 1. L'organisation militaire

Dans les seigneuries, la principale institution militaire était celle des chevaliers attachés aux châteaux.

Au XIII^e, une partie des ces chevaliers étaient installés dans des maisons fortes ;
Les châteaux et les maisons fortes jouaient un rôle de défense collective
L'organe essentiel en était la basse cour

Les châteaux primitifs (châteaux à motte) se composaient de deux parties complémentaires :

d'un donjon (donjon- résidence ou donjon associé à une résidence)
une basse cour abritant des dépendances

Les premiers châteaux construits en maçonnerie reproduirent cette disposition (Chalus)

2 2 2 . La participation des habitants à la défense

2 2 3. Les premières enceintes villageoises.

Des chartes de franchises font état de fortifications à vocation collective.

2 2 3 3. Des plans de villes neuves donnent à penser qu'elles ont été protégées dès leurs origines par une enceinte (Ardes, Le Breuil)

A la fin du XII^e , un type de château au plan plus ramassé est apparu (avec de moins en moins de place pour accueillir la population ;
cf deuxième château de Chalus)

A la même époque, des communautés villageoises cohérentes prennent corps:
rédaction des chartes de franchises ;
communautés dirigées par des magistrats issus de la population, appelés consuls
Au milieu du XIV^e, ces communautés villageoises représentent une force politique et sociale capable d'assurer des responsabilités dans l'intérêt de leurs membres et d'en discuter avec les seigneurs.

Des formules eurent pour résultat de transférer la responsabilité de la défense commune des seigneurs aux communautés villageoises

De premières enceintes collectives comme celle du Breuil (du XIII^e) furent jugées insuffisantes ;
et dans la seconde moitié du XIV^e, il fut fait appel à des systèmes défensifs d'un type nouveau , de surface plus réduite.

2 3 Les églises fortifiées

cf « Le territoire sacré » jouissait d'un droit d'asile.

Lien entre les enclos ecclésiastiques protégés par la législation canonique et les fortifications improvisées de l'église;

LES NOUVELLES FORTIFICATIONS VILLAGEOISES

Insécurité de la seconde moitié du XIV^e et XV^e

Le château seigneurial apparu de plus en plus inefficace.

La crise a été particulièrement grave dans les années 1352-1393

(bandes à la solde des anglais ; routiers livrés à eux-mêmes

en 1373, le duc de Lancastre traverse la Limagne (Vodable capitale des Dauphins d'Auvergne est dévasté)

D'où une première vague de fortifications à vocation collective, hâtivement construites sous la pression de l'insécurité

Après une période de répit relatif (1393-1420)

les troubles reprirent dans les années 1420-1445

Les fortifications du XV^e eurent un caractère plus systématique et plus uniforme

Le mouvement se prolongea au cours du XVI^e, avec le renouveau de l'insécurité liée aux guerres de religion (consolidation, modernisation)

3 2 / les principaux types de fortifications collectives

3 2 1 Les formules de caractère traditionnel

3 2 1 1 l'aménagement des basses cours castrales ou des manoirs chevaleresques (40 loges dans la basse cour du château du Breuil)

les seigneurs conservaient l'initiative et le contrôle de l'organisation militaire

3 2 1 2 la multiplication des églises et établissements religieux fortifiés (St-Dier)

D'autres églises étaient étroitement associées à des établissements défensifs laïques ; elles jouèrent un rôle en fonction de leur situation et furent un élément constitutif de la forteresse.

A Collanges, l'église forme avec la maison forte un ensemble défensif de caractère collectif ouvert à tous.

3 2 2 les formules nouvelles

Les forts refuges de surface réduite

- autour d'une église (Charbonnier, Prompsat, Cunlhat, Lezoux
- autour ou aux abords d'un château ou d'une maison forte
Le Broc, St Floret, Meilhaud.
- en association avec une forteresse laïque et avec une église
comme à Collanges, Boudes, St Sandoux, Plauzat.

Les enceintes collectives

Mareugheol , Bergonne , Le Breuil, Nonette, Vodable, La Sauvetat ,
Cébazat, Chauriat .

voir Site IGN GEOPORTAIL

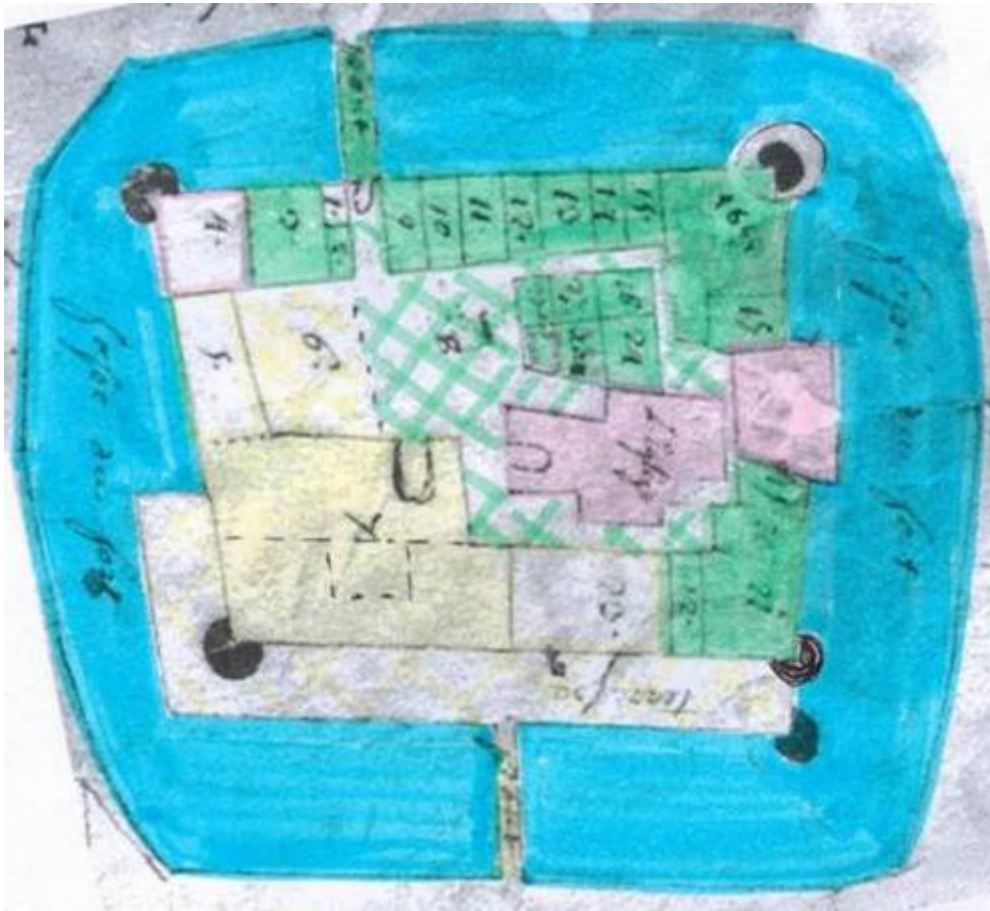
Maison des Forts à La Sauvetat cf Jean pierre et Thérèse Courtet

La TOUR SEIGNEURIALE est construite
fin XII è - début XIIIè siècles



Le donjon du château actuel correspond à la tour seigneuriale-maison forte construite près de l'Eglise romane ; elle est mentionnée en 1210.

Le FORT VILLAGEOIS est construit aux XIV^e et XV^e siècles, pendant la guerre de cent ans.



Plan du Fort de Collanges de 1740

Le Fort villageois forme un ensemble défensif ouvert à tous ; Il englobe la Maison Forte et l'Eglise.

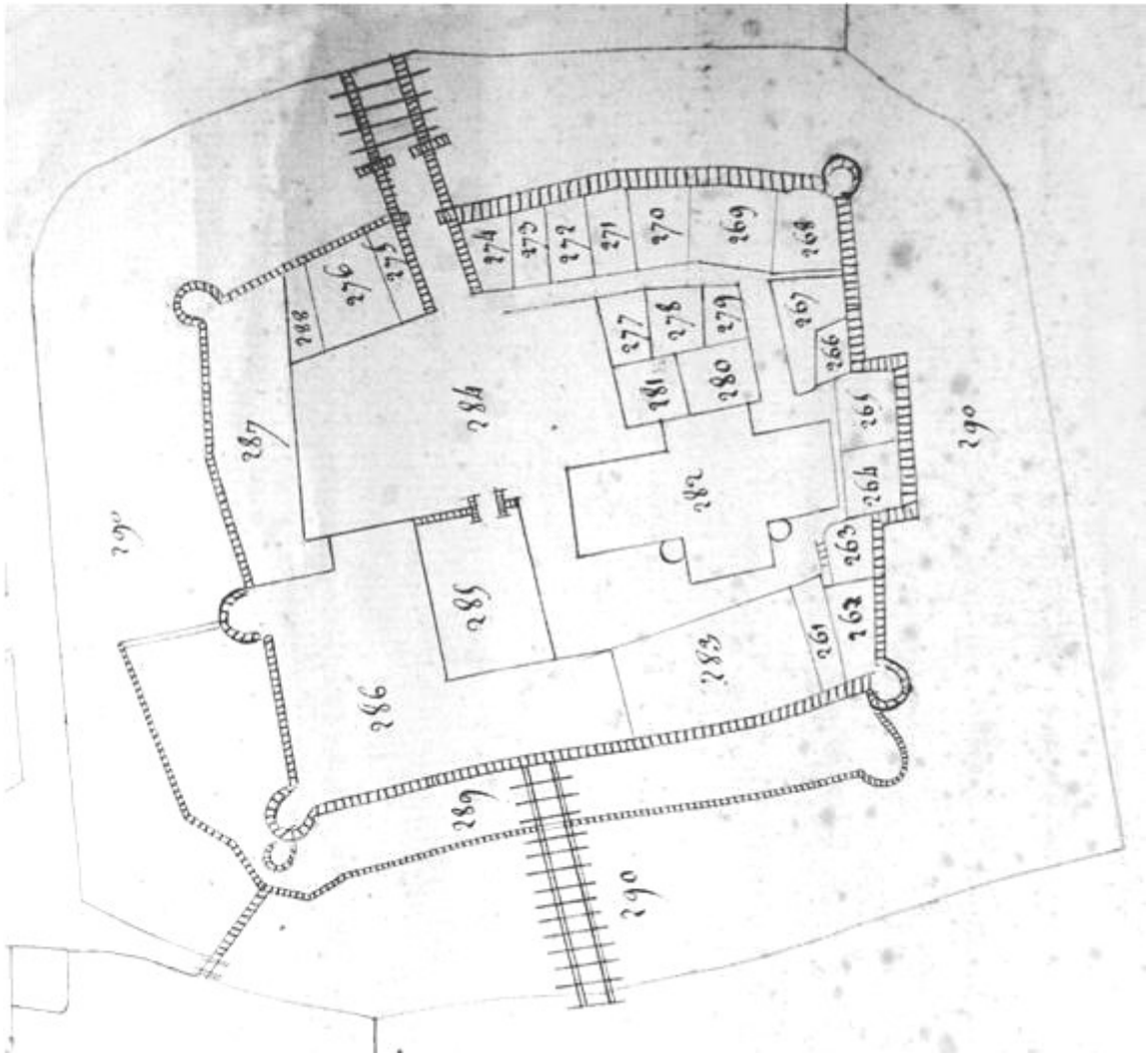
La Maison Forte avec son donjon et l'Eglise avec son clocher participent à la défense du Fort.

Le Fort est entouré d'un large fossé et d'un mur flanqué de tourelles d'angle. Les loges des 22 tenanciers figurent en vert sur le plan.

Dans l'espace laissé vacant par les bâtiments, la « basse-cour du fort » (*achurée en vert*), est à l'est; la « basse-cour du château » est à l'ouest.

Le Fort est desservi par deux entrées qui empruntent des ponts franchissant les fossés : l'entrée nord, en bordure de laquelle se trouve un corps de garde, ouvre dans la basse-cour du fort ; l'entrée sud donne accès à la terrasse du château.

Le FORT VILLAGEOIS est progressivement démantelé
aux XVIII^e et XIX^e siècles

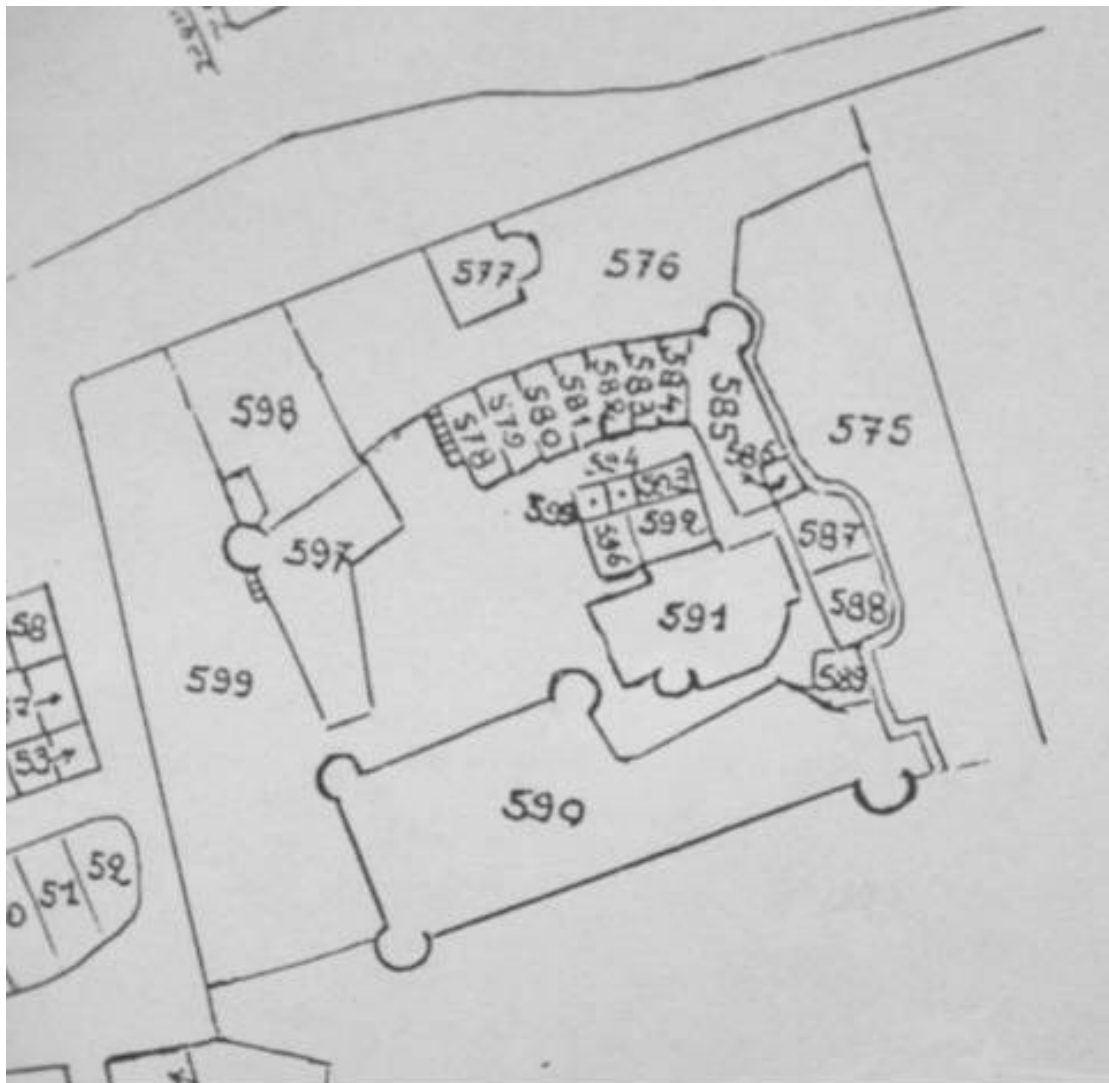


Plan du Fort de Collanges de 1807/1808

Au XVIII^e siècle, l'ancienne Maison Forte et le rempart sud du Fort villageois sont transformés pour rendre le château habitable.

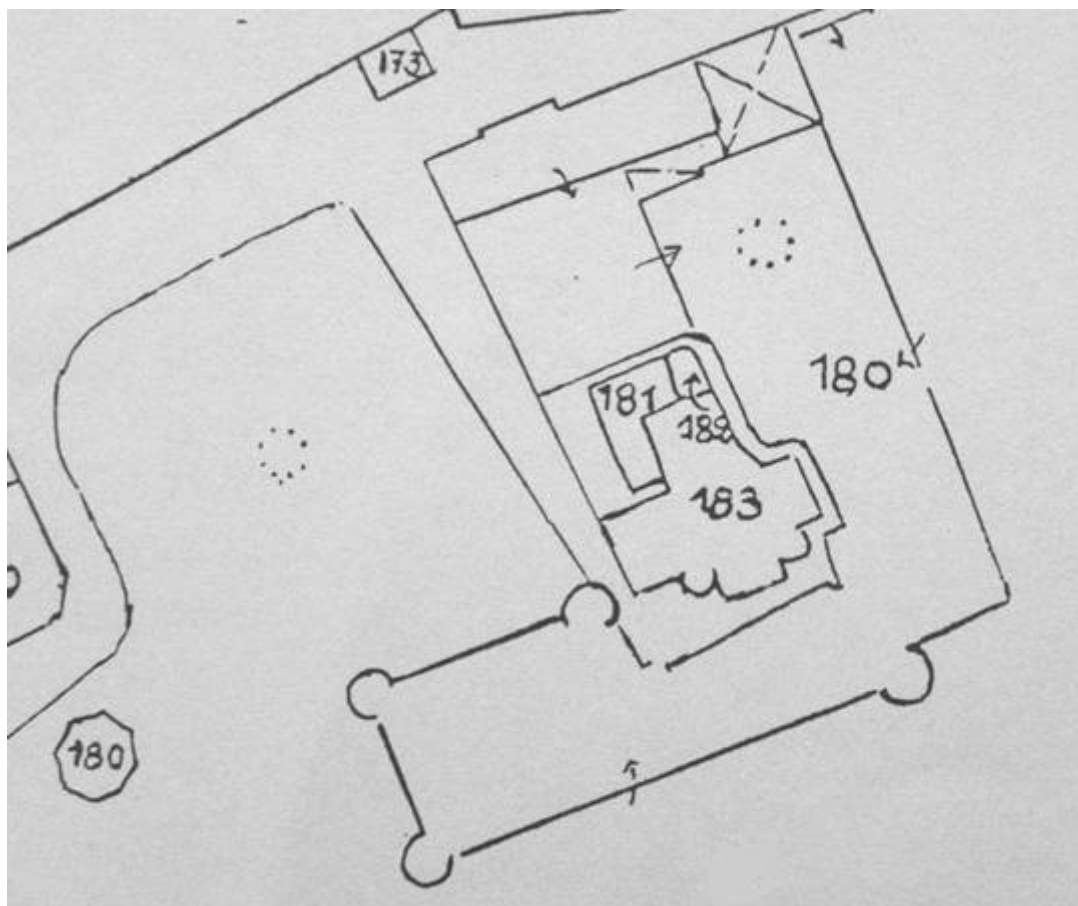
Entre 1808 et 1837 :

les fossés Nord, Sud et Ouest sont comblés ;
le fossé Est , transformé en pièce d'eau ;
la façade Nord du château refaite entre 1808 et 1837 (sources plans) ;
elle intègre la tour Nord-Ouest (construite entre 1740 et 1808)
une seconde tour Nord-Est est construite en symétrie.

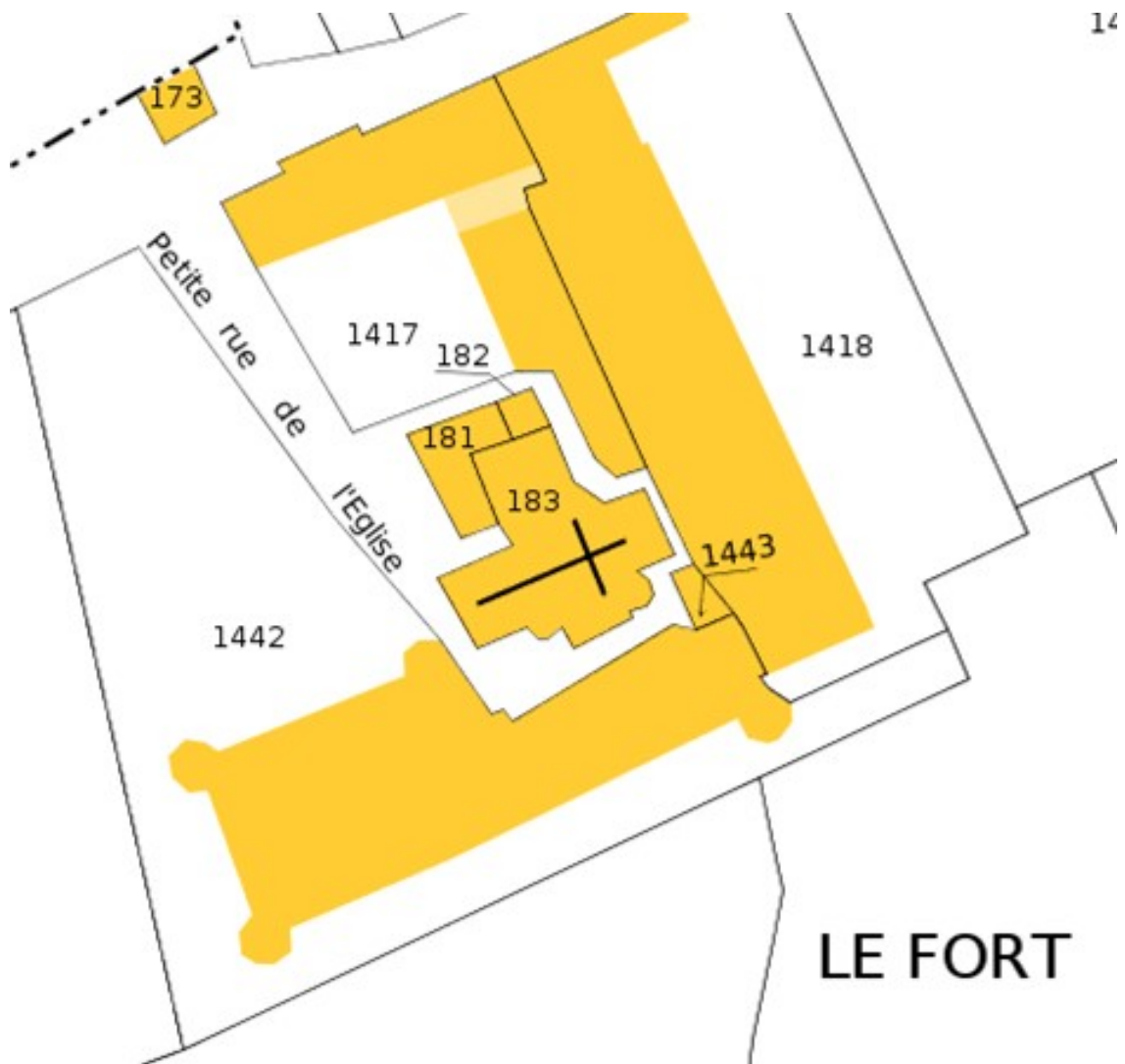


Plan du Fort de Collanges de 1837 (Paul Esbelin)

Autour de 1870 : les remparts Nord, Ouest et Est sont démolis ;
un nouveau mur d'enceinte est construit qui enserre le château dans son parc.
Puis de nouvelles écuries sont bâties dans l'ancien fossé Est du Fort.



Plan du Fort de Collanges de 1987 (Paul Esbelin)



Plan du Quartier « Le Fort » de Collanges (cadastre août 2012)



Le mur sud du château correspond à l'ancien rempart sud du Fort villageois.
Dans ses 55m de long, il intégrait la tour seigneuriale.

